



## MUNICIPALITÉ DE CHÉSEREX

Rue du Vieux Collège 38  
1275 Chésereux

tél. 022 369 90 40

greffe@chesereux.ch  
www.chesereux.ch

### PRÉAVIS MUNICIPAL

**47/2025**

**CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT  
MULTI-FONCTIONS ET D'UNE UNITÉ D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE (UAPE)**  
**DEMANDE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT**

Municipal responsable : M. Patrick Barras

## **Crédit complémentaire pour la construction d'un bâtiment multi-fonctions et d'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE)**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Introduction**

Conformément à l'art. 91 al. 2 du règlement du Conseil communal et à l'art. 10 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCCom), la Municipalité vous soumet la demande de crédit supplémentaire pour l'absorption des coûts supplémentaires et finitions du projet de bâtiment multi-fonctions.

### **Analyse de la situation**

En date du 16 mars 2023, le Conseil communal a accordé un crédit d'investissement de CHF 8'990'000.00 à la Municipalité, selon le préavis 19/2023 pour la construction d'un bâtiment multi-fonctions, afin d'y regrouper différents services ainsi qu'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE) de 72 places, un parking souterrain d'une cinquantaine de places, un appartement et une salle polyvalente.

A ce jour, les travaux sont achevés et les comptes bouclés avec un dépassement total de CHF 260'010.00.

Ce dépassement se scinde en deux parties soit :

#### **Partie 1**

Plusieurs travaux complémentaires ont été réalisés dans des buts administratifs ou d'améliorations techniques ou encore suite à la mise à niveau de certaines installations, afin de respecter des règles qui ont évolué entre les études et le début des travaux, par exemple :

- frais dus à des oppositions et au traitement de leur levée,
- surcoût dû à la creuse minutieuse imposée par le Canton suite à la découverte d'éléments archéologiques lors de sondages d'analyses,
- facturation de la Direction générale des immeubles et du patrimoine,
- mise à disposition d'un réseau wifi pour pallier le manque de réseau mobile, nécessaire à la sécurité,
- mise en place d'une surveillance (caméra) suite à des vols sur le chantier,
- mise en place d'un système de gestion électronique d'accès (Salto),
- pose de deux bornes de recharge pour véhicule électrique dans le parking souterrain et équipement de 20 places précâblées,
- nouvelles règles en matière d'équipement de sanitaires pour l'UAPE et automatisme de bâtiment
- équipement d'armoires vestiaires pour les différents services,
- pose d'une prise CEE 32 A pour les manifestations,
- taux de TVA passé au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 7,7 à 8,1 %.

./.

## **Crédit complémentaire pour la construction d'un bâtiment multi-fonctions et d'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE)**

---

### **Partie 2**

Des travaux, d'un montant total de CHF 341'200.00 initialement prévus au poste des aménagements extérieurs, sont inachevés. Il s'agit de plantations, d'aménagements de la butte et la pose d'éléments, afin de sécuriser les accès sur la partie Nord du projet, pour un montant de CHF 130'000.00.

Le reste de ce montant a été investi, comme initialement prévu, pour les accès et les aménagements extérieurs aux abords du bâtiment.

Afin de mutualiser les coûts, les matériaux et les végétaux, ce montant de CHF 130'000.00 sera englobé dans les travaux réalisés avec les aménagements de la parcelle 224 prévus dans le préavis municipal 43/2025 – Aménagement du parc « Les Grands Vignes ».

### **Examen du besoin**

Après une année d'utilisation, cette réalisation donne entière satisfaction aux différents utilisateurs et à la Municipalité.

Cependant, il a été constaté qu'en cas de fortes pluies, il serait judicieux de poser une paroi coupe-vent sur la façade côté Genève, afin d'éviter que l'eau inonde l'accès et les escaliers situés de ce côté du bâtiment.

Afin d'absorber cet investissement, la Municipalité propose d'arrondir le montant total du dépassement à **CHF 300'000.00**, représentant **3.33 %** du crédit initialement accordé de CHF 8'990'000.00.

Pour rappel, une subvention promise nommée « Dispositif relative à l'aide à la pierre » d'un montant de CHF 309'600.00 était prévue. Or, nous n'avons reçu que CHF 39'600.00.

Cet investissement sera amorti sur 30 ans.

### **Conclusion**

C'est donc avec une grande satisfaction que la Municipalité boucle ce dossier avec un dépassement extrêmement faible et ce malgré un grand nombre de travaux complémentaires qui apportent de réelle plus-value à ce projet.

./.

**Crédit complémentaire pour la construction d'un bâtiment multi-fonctions  
et d'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE)**

---

## Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

### Le Conseil communal de Chéserex

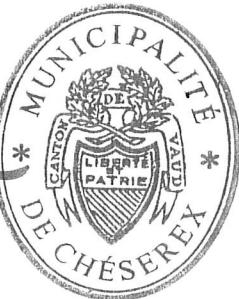
- dans sa séance du 11 décembre 2025
- vu le préavis municipal 47/2025
- entendu les rapports des commissions chargées d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

### Décide

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les finitions du bâtiment multi-fonctions,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 300'000.00 (trois cent mille francs suisses) pour le financement de ce dépassement,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant nécessaire, en lui laissant le soin de négocier cet emprunt aux conditions les plus favorables.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 10 novembre 2025 pour être soumis au Conseil communal de Chéserex.

Au nom de la Municipalité

  
La Syndique  
  
M. Locatelli

La Secrétaire  
  
F. Chambaz-Lacôte